



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-25847>

Département(s) de publication : **68, 67**

Annonce n° **25-25847**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (67)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 57850568700058

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 68, 67

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://sers.eu/appels-offres/>

Identifiant interne de la consultation : 6977-B DELATTRE

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur Éric HARTWEG - Directeur Général de la SERS

Adresse mail du contact : sers@sers.eu

Numéro de téléphone du contact : +33 388378888

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les soumissionnaires auront à produire un dossier dématérialisé complet, comprenant les pièces énumérées ci-après : Au titre de la candidature : •Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Lettre de candidature DC1 (ou équivalent) et déclaration sur formulaire DC2 (ou équivalent) dûment complétée, et accompagnée des documents qui y sont mentionnés ; OU Document Unique de Marché Européen (DUME) sous forme électronique ; •Si le prestataire est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; •L'attestation d'assurance « Responsabilité Civile » en cours de validité ; •Les moyens humains et matériels de l'entreprise •Une liste de références exécutés au cours des cinq dernières années avec des exemples d'opérations comparables à celles de la présente consultation et indication

de la nature des travaux, du montant HT de ceux-ci, du Maître d'ouvrage (adresse et n° de téléphone) et du Maître d'œuvre

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques, quel que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il devra justifier des capacités de ce ou de ces opérateurs économiques et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (pour ce faire, il produira un engagement écrit du ou des opérateurs économiques). L'ensemble de ces pièces et documents devra être rédigé en langue française. Les documents émanant des administrations étrangères devront être traduits
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Pièces à remettre au titre de l'offre : Un projet de marché comprenant les 5 pièces suivantes : 1 - l'Acte d'Engagement (AE) à compléter par les représentants qualifiés de l'entreprise ayant vocation à être titulaire du contrat. Sa signature électronique est obligatoire dès le dépôt de l'offre, Celui-ci sera accompagné éventuellement par les demandes d'acceptation de sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement, pour les sous-traitants désignés au marché (cf. annexe à l'A.E. en cas de sous-traitance). Que des sous-traitants soient désignés ou non au marché, le candidat devra indiquer, s'il y a lieu, le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter et, par différence avec son offre, le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter en nantissement ou céder. La liste des dérogations pour chacune des solutions proposées figurera en annexe de l'acte d'engagement. 2 - le BPU : Bordereau de prix unitaires ; 3 - le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) dûment complété, 4 - un planning d'exécution des travaux en cohérence avec la période et le délai d'exécution attendus. En cas d'absence de planning ou de dates incorrectes ne respectant pas les dates imposées, l'offre sera jugée irrégulière, 5 - Un mémoire technique (Se reporter au règlement de la Consultation quant aux précisions attendues au titre du mémoire technique).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 31/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Se reporter au règlement de la Consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de VRD de désartificialisation de la cour de l'école maternelle De Lattre de Sainte-Marie-aux-Mines - 68160

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111291

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet les travaux de désartificialisation de la cour de l'école maternelle DE LATTRE (Mado Laure Mutschler-Diebold) 3 rue de la Résistance 1940-1945 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines. Type de procédure : Marché public de travaux passés selon une procédure adaptée ouverte conformément à l'article R2123-1-1° du code de la commande publique. Après avoir sélectionné les candidatures, le Pouvoir adjudicateur examinera les offres. Une négociation pourra alors être entamée si nécessaire dans la perspective de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, à l'aide des critères énoncés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le marché pourra toutefois être attribué sans négociation.

Lieu principal d'exécution du marché : Ecole maternelle De Lattre (Mado Laure Mutschler-Diebold) 3 rue de la Résistance 1940-1945 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines

Durée du marché (en mois) : 2

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pouvoir adjudicateur : Commune de Sainte-Marie-aux-Mines

114 rue de Lattre de Tassigny - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines MANDATAIRE SOCIÉTÉ

D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU RHIN SUPERIEUR - S.E.R.S. 10 Rue Oberlin – BP 20165 - 67004

STRASBOURG CEDEX Tél.: 03 88 37 88 88 Site internet : www.sers.eu email : sers@sers.eu

Représentant du Pouvoir adjudicateur : Monsieur Éric HARTWEG - Directeur Général de la SERS Les variantes libres ne sont pas autorisées. Aucune variante imposée ni tranche optionnelle n'est à chiffrer par les entreprises Délais : La période de préparation est fixée à : 4 semaines Le délai d'exécution est fixé à : 8 semaines Date des travaux imposées : du 7 juillet au 29 août 2025 (sauf plantation) Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres finales. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Pour le Jugement des candidatures et des offres se reporter aux critères énoncés dans le règlement de la consultation. Les candidatures et les offres sont à communiquer par voie électronique exclusivement. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée. La visite du site n'est pas obligatoire mais il est toutefois recommandé à chaque soumissionnaire de se rendre sur site afin d'appréhender l'accès au chantier et de la logistique qu'il conviendra de mettre en œuvre pour la réalisation de l'opération. Pour obtenir tous renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par voie dématérialisée via le profil d'acheteur visé à l'article 3 du règlement de la consultation. Une réponse sera alors adressée en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré le dossier de consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg – 31 avenue de la Paix – BP 1038/F – 67070 STRASBOURG Cedex – Tél : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : •soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative, jusqu'à la signature du contrat (référé précontractuel) ; •soit de l'article L 551-13 du Code de justice administrative dans les conditions de délais de l'article R 551-7 dudit code (référé contractuel) ; • soit de l'article R 421-1 du même code, dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre (recours pour excès de pouvoir) ; •soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 (« Département du Tarn-et-Garonne » - N° 358994), dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2025